

Nouveaux élus : acquérir les compétences essentielles à la réussite du mandat local

en visioconférence

Durée de la session : 7 heures

Domaine de formation : ELU0111 – Formations généralistes « Prise en main du mandat »

Prérequis : Aucun prérequis

Public : Groupe d'élus

Groupe d'agents

Groupe mixte élus et agents

Être élu local pour la première fois implique de découvrir un environnement institutionnel complexe, des responsabilités importantes et une nouvelle posture au sein de la collectivité. Cette formation permet aux élus de comprendre le fonctionnement concret d'une commune, le rôle des différents acteurs territoriaux et les règles essentielles qui sécurisent l'exercice du mandat. Elle apporte des repères clairs, pratiques et opérationnels pour exercer ses fonctions avec efficacité, sécurité juridique et sérénité, tout en développant une relation constructive avec les services municipaux, les partenaires institutionnels et les administrés.

Les objectifs pédagogiques :

Cette formation a pour objectifs de permettre aux participants de :

- Comprendre l'organisation territoriale française et le rôle des différentes collectivités
- Identifier les compétences principales de la commune et de l'intercommunalité
- Comprendre le fonctionnement du conseil municipal et les règles essentielles de prise de décision
- Identifier les rôles, responsabilités et obligations du maire, des adjoints et des conseillers municipaux
- Comprendre les responsabilités juridiques, administratives et pénales des élus
- Maîtriser les grands principes du budget communal et des marchés publics
- Comprendre les bases du fonctionnement de l'urbanisme communal
- Distinguer clairement le rôle des élus et celui des agents territoriaux
- Développer une collaboration efficace entre élus, direction générale et services municipaux
- Améliorer leur posture d'élu dans les relations avec les habitants, associations et partenaires
- Identifier les acteurs institutionnels intervenant aux côtés de la commune (Préfecture, Département, Région, EPCI...)

Le programme :

Comprendre l'environnement territorial et le fonctionnement d'une commune

- Les grandes lois de décentralisation et leurs conséquences
- L'organisation territoriale française
- Les rôles respectifs de la commune, de l'intercommunalité, du Département, de la Région et de l'État
- Le rôle de la Préfecture et de la Sous-Préfecture
- Les compétences obligatoires et facultatives des communes
- Les relations entre commune et intercommunalité
- Les partenaires institutionnels de la collectivité.

Le fonctionnement du conseil municipal et des institutions locales

- Le rôle du conseil municipal
- Les différentes instances municipales
- Le fonctionnement des commissions
- Les droits de la majorité et de l'opposition
- Le rôle du CCAS et des structures satellites
- Les bonnes pratiques pour sécuriser les décisions municipales.

Les rôles et responsabilités des élus municipaux

- Le rôle du maire
- Les fonctions et délégations des adjoints
- La place des conseillers municipaux
- Les droits et obligations des élus
- La déontologie et les conflits d'intérêts
- Les pouvoirs de police du maire
- Les responsabilités civiles, administratives et pénales
- Les risques juridiques liés à l'exercice du mandat
- Les bonnes pratiques pour sécuriser son action publique.

Les fondamentaux de la gestion communale

- Les grands principes du budget municipal
- Les recettes et dépenses d'une commune
- Le rôle des élus dans la préparation budgétaire
- Les notions essentielles de marchés publics et de commande publique
- Les bases de l'urbanisme communal : PLU, autorisations d'urbanisme, aménagement
- Quelques repères sur la gestion des cimetières et des équipements publics
- Les principaux risques de contentieux

Le positionnement de l'élu et la relation avec les services municipaux

- La différence entre le rôle politique de l'élu et le rôle administratif des agents
- Le fonctionnement de l'administration territoriale
- Les droits et obligations des agents municipaux
- Le rôle de la direction générale des services
- Les relations entre élus et administration
- La posture de l'élu dans la conduite de projet
- Les bonnes pratiques de communication interne

L'action municipale au quotidien et la relation avec les administrés

- La gestion des demandes des habitants
- Les relations avec les associations locales
- La présence de l'élu lors des cérémonies et événements
- Les bases de la communication institutionnelle
- Les enjeux de proximité, d'écoute et de médiation
- Les bonnes pratiques relationnelles avec les citoyens.

Les points forts de la formation :

- Une formation complète et concrète spécialement pensée pour les élus en début de mandat
- Une approche accessible, pédagogique et directement opérationnelle
- Une vision globale du fonctionnement communal et des responsabilités de l' élu
- Des exemples issus de situations réelles rencontrées dans les collectivités
- Une articulation claire entre dimensions politiques, administratives et juridiques
- Une formation permettant aux élus d'être rapidement plus à l'aise dans leurs fonctions
- Des échanges favorisant le partage d'expériences et la prise de recul sur le mandat.

Modalités pédagogiques :

- La formation est dispensée en visioconférence en présence de votre Formatrice
- Elle alterne apports théoriques, analyses de situations, échanges et exercices pratiques pour favoriser la mise en application.

Moyens pédagogiques :

- Plateforme de visioconférence
- Accès un extranet pédagogique.
- Les ressources pédagogiques (supports et documents) sont mises à disposition via cet extranet.
- Un appui technique peut être mobilisé pour l'aide à la connexion

Ressources pédagogiques :

- Les participants ont accès à un ensemble de ressources pédagogiques numériques : supports projetés, documents d'analyse, études de cas, exercices et fiches méthodologiques.
- Ces ressources sont mises à disposition via l'extranet dédié avant, pendant ou après la formation, selon les besoins.

Modalités d'évaluation:

- Questionnaire sur les attentes
- La validation des acquis du bénéficiaire s'effectue à partir de critères objectifs en cours et/ou à la fin de la prestation, par un quiz.
- Evaluation de la satisfaction à chaud et évaluation à froid à 6 mois

Les résultats attendus :

- À l'issue de la formation, une attestation de fin de formation vous sera remise, elle précisera les objectifs visés, les dates, la durée.

Formatrice : Madame Valérie AREKIAN

- Docteur en droit public, Valérie Arékian est chargée d'enseignement à l'université de Lille depuis 2003. Consultante libérale, spécialisée en droit des collectivités territoriales, en droit de la responsabilité et en droit funéraire elle œuvre auprès des entreprises et des acteurs publics locaux en matière de conseil, de formation et d'ingénierie de projets.



Financement et coût : (Tarif exonéré de TVA – Art. 261.4-4.a du CGI)

■ Tarif – inscription individuelle en visioconférence – Deux options de financement :

- 560 € TTC si prise en charge sur le budget de la collectivité
- 400 € TTC facturés à la Caisse des Dépôts (DIF Élu)

Délais d'accès à cette formation en visioconférence:

- Inscriptions individuelles en visioconférence : .
- Pour cette session, L'ouverture est garantie dès la quatrième inscription. La date de la formation est fixée une fois le seuil minimal de participants atteint, en fonction des disponibilités respectives des inscrits et du formateur référent. Trois plages horaires sont proposées : 9h–12h30, 14h–17h30 ou 18h–21h30.

Pour nous contacter :

S.A.S. FDEL (Formation Des Elus Locaux)

Siège social : 49, Avenue du Général de Gaulle 79200 PARTHENAY

Téléphone fixe : 05 49 71 17 03

Téléphone mobile : 06 71 61 73 49

Adresse électronique : gilbertfr@formationdeseluslocaux.fr

Numéro de SIRET : 88982928900012

Conditions générales de vente sur le site : <https://www.formationdeseluslocaux.fr>

Déclaration d'activité en tant que prestataire de formation enregistrée sous le numéro 75790137279 auprès de la préfète de région Nouvelle-Aquitaine



Notre organisme de formation est agréé par le ministère de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités locales depuis le 23 mars 2021 pour dispenser des formations aux élus locaux

BULLETIN D'INSCRIPTION A LA FORMATION

Nouveaux élus : acquérir les compétences essentielles à la réussite du mandat local

Lieu : en visioconférence

Durée : La formation se déroule sur une journée soit : 7 heures

Date : à définir au cours de votre période d'inscription selon vos disponibilités et celles de votre Formatrice.

Tarif DIF ELU (facturation à la caisse des dépôts) : 400 € TTC

Tarif COLLECTIVITE : 560 € TTC Exonération de TVA – Art. 261.4-4.a du CGI)

Deux moyens de s'inscrire selon le choix du financement :

Choix 1 pour le financement DIF ELU ou **Choix 2** pour un financement par la collectivité

Choix 1 - Financement DIF élu : comment vous inscrire ?

- Connectez-vous sur la plateforme moncompteformation.gouv.fr
- Accédez directement à la formation en cliquant sur ce lien :

https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-prive/html/#/formation/recherche/88982928900012_ELU0111-AV-CV1/88982928900012_ELU0111-AV-CV1

- Pour connaître les étapes détaillées d'inscription avec le DIF Élu : [cliquez-ici](#)
- Si vos droits ne couvrent pas l'intégralité du coût, la collectivité peut compléter le financement : [cliquez-ici](#)
- Si vous ne souhaitez pas utiliser l'identité numérique de La Poste : suivez ce guide : [cliquez-ici](#)



Choix 2 - Financement collectivité : comment vous inscrire ?

- Complétez le formulaire d'inscription ci-dessous (un par personne)
- Envoyez-cette page par e-mail à : gilbertfr@formationdeseluslocaux.fr
- Vous pouvez également utiliser le formulaire intitulé [inscription en ligne](#) sur notre site internet



1 FORMATION SOUHAITEE :

Nom de la session : Nouveaux élus : acquérir les compétences essentielles à la réussite du mandat local

Date de la session : à définir dans votre période d'inscription selon vos disponibilités et celles de votre Formatrice

Lieu de la session : en visioconférence

2 ETAT CIVIL DU PARTICIPANT A LA FORMATION :

Madame ☐ Monsieur ☐ Nom : Prénom :

3 COORDONNEES PERSONNELLES DU PARTICIPANT :

Téléphone : Courriel :

4 MANDAT OU FONCTION DU PARTICIPANT :

Maire ☐ Maire Adjoint ☐ Conseiller (e) Municipal(e) ☐ de votre commune
Président ☐ V. Président(e) ☐ Conseiller(e) ☐ d'une communauté de communes ou d'agglomération
Conseiller départemental ☐ Conseiller régional ☐ Agent de la collectivité ☐ Autre ☐

5 COLLECTIVITE :

Intitulé de la collectivité : (exemple : mairie, communauté de communes...) :

Adresse :

Code postal : Commune : Numéro de siret :

Représentant légal de la collectivité :

Madame ☐ Monsieur ☐ Nom : Prénom :

Fonction : (Maire – Président)

Téléphone de la collectivité : Courriel de la collectivité

Personne en charge dans la collectivité de la gestion administration de l'inscription (si différente du participant)

Madame ☐ Monsieur ☐ Nom : Prénom :

Fonction :

Téléphone : Courriel :

Dans le cadre de l'accueil des personnes en situation de handicap sur nos formations, nous vous remercions de nous signaler si vous avez un besoin de compensation pour accéder à la formation. A partir de l'expression de vos attentes, nous mettrons en place un accueil et un accompagnement spécifiques pour favoriser l'accès à la formation que vous souhaitez suivre.

J'ai un besoin de compensation oui ☐ non ☐